CANTON

DE

LUMBRES

ACQUIN

Acquin s'est appelé Atquicinium en 651, Atcona, au IX° siècle et plus tard Acquina, Acquinum, Acquinium. Nous trouvons déjà la forme Aquin, au XIII° siècle, dans le cartulaire de Sith. p. 340: Curtis de Aquin.

Acquin, dit M. Courtois, était l'un des nombreux domaines de l'abbaye de St-Bertin, de la mouvance du château et du ressort du Bailliage de St-Omer, et, au spirituel, du Doyenné d'Alquines.

En 1188, Walter de St Omer, du consentement de Wilelme, châtelain du même lieu, avait donné à l'abbaye de St-Bertin, le Comté d'Acquin, par acte signé du donateur, de son fils et de plusieurs témoins. Deneufville, t. 1° fo 124.

Wilelme, ou Guillaume III, châtelain de St-Omer, donna en 1188 une charte contenant la donation que Walter, ou Gauthier son fils, encore fort jeune fit, de son consentement, au monastère de St-Bertin par laquelle ce châtelain transporta à cette abbaye la terre d'Acquin. Deneuville, t. III f° 263.

Guillaume et son fils se croisèrent cette année pour accompagner Philippe, comte de Flandre, dans le deuxième voyage qu'il fit en terre sainte; ce comte y mourut de la peste ainsi que plusieurs grands seigneurs parmi lesquels fut Guillaume III (1191) selon Meyer, Ferri de Locre et Malbrancq.

En 1595 le château d'Acquin fut attaqué inutilement par les français.

Acquin, dit M. Parenty, est un village à une demie-lieue de Lumbres, à droite de la route de Boulogne, dans une vallée assez profonde, pays qui reçoit les eaux d'une côte longue et escarpée qui forme une chaîne de collines qui s'étend de Bouvelinghen jusqu'à la rivière d'Aa au village de Setques au hameau de Leauwette.

La vallée d'Acquin est sourceuse et produit pendant l'hiver des sources qui alimentent un ruisseau qui sert d'irrigation à des prairies très fertiles. C'est peut-être le lit d'une ancienne rivière qui a donné son nom au village lui-même (Acquin, Aqua). Ceci est cependant loin d'être certain.

L'Eglise est entourée d'un groupe d'habitations qui forment le noyau du village, elles sont isolées les unes des autres.

Les hameaux sont 1º Le pauvre au sud de l'église. Il s'étend dans la plaine, du côté de Séninghen, 2º Le Wal d'Acquin, pour le discerner du Wal de Lumbres, à l'ouest, comprend 40 ménages et renferme environ 200 âmes. 3º Nordal (voir la carte du département) c'est peut-être Nordwal (vallée du Nord), renferme une douzaine de maisons dans le prolongement de la susdite vallée vers Quercamp.

4º La Wattine, au dessus de la montagne, entre Quercamp et Boisdinghem. Ce hameau qui se partage entre Acquin et Mentque, se compose de 20 maisons et contient environ 100 habitants, sans y comprendre la partie qui appartient à Mentque.

5º Lauverdal ou la Auverda, à l'est de l'Eglise, sur un plateau situé au dessus de la colline inculte qui sert de pâture commune. Il s'y trouve une ferme et un moulin qui appartenaient aux religieux de St-Bertin.

Noove, hameau compris dans le pauvre, renferme 4 à 5 maisons.

Diverses pièces de terre portent des noms qui peut-être se rattachent à d'anciens fiefs; ce sont: Briez, grand Briez, petit Briez, les Près Alvings, la Flaque Briquez, aufond de la vallée.

La Vallée qui se prolonge vers Westbécourt, se nomme Vallée de Mersoie, elle conduit à un hameau du nom de Mersoie qui se compose d'habitants de Nortbécourt et de Bouvelinghen.

Commune remarquable par la longévité de ses habitants, on y comptait, il y a quelques années, plusieurs octogénaires et notamment un vieillard de 97 ans.

On voit sur la cloche d'Acquin l'inscription suivante:

Gerardus (de hamericourt) Dei gratia Episcopus audomarensis, Divi Bertini abbas. GVERARDINE anno Domini MCCCCCLXIIII.

AFFRINGUES

Affringues se nomme Arfrenges en 1186, Haffrenges en 1240, Affringues en 1566 dans le Pouillé de Boulogne.

Désiré ou Didier, Ev. de Térouanne, érigea la paroisse d'Affringues à la requête de Willelme seigneur d'Affringues, par acte de 1186. Bauduin, grand chantre de Térouanne qui en avait le personnat, le céda aux religieux de Blendecques. Deneufville, t. I fo 123.

Christophe Bomard d'Haffringues, prêtre du Diocèse de St-Omer, devint chanoine de la cathédrale, le 18 octobre 1655 et mourut en 1676. ibidem, t. III fo 216.

Antoine d'Haffringues possédait une autre prébende dans la même église, le 13 juin 1643. ibidem, f° 217 verso.

Le domaine était tenu en fief du Comte d'Artois en 1259. (Go-

defroy. Invent. chron. Tome I.) Dépendances: Caurlu, ferme; Lannoy, id.

ALQUINES

Alquines est écrit Alekina en 654, villa Alekin, Alekine, Alekines, aux XIIº et XIVº siècles. La forme Alquines est du XVIº, 1566, dans le grand cartulaire de St-Bertin.

Collet, d'accord avec les autres historiens, en parle ainsi à la page 225.

Village situé à 2 lieues quatre cinquièmes sud d'Ardres et à 3 lieues deux tiers sud-est de Guînes, dans une vallée très-boisée où se trouve une des sources de la petite rivière de *hem* ou de St-Louis.

Son existence est très ancienne. On prétend même que c'était autrefois un bourg très-considérable du gouvernement de Montreuil. Les Evêques de Térouanne y avaient une maison de campagne qu'ils habitaient fréquemment avant l'arrivée des Normands. Outre cette maison, qui paraît avoir été fortifiée, d'après les vestiges qui en restent, il y avait deux forts en terre de forme triangulaire, environnés de fossés, l'un dans le bois de M. Duhamel, à l'orient du village, et l'autre dans celui de la forte taille à l'occident.

L'exploitation des bois occupe un certain nombre d'habitants de ce village, compris dans le canton de Seninghem depuis 1790 jusqu'en 1801 qu'il fut annexé à celui de Lumbres.

1452. — 3 et 19 janvier. Acte passé devant les Bailly et hommes de fief de la terre et seigneurie d'Alquines portant vente par Jean de Rebergues écuyer, à Messire Jacques de Fouxolles, chevalier, de toute une terre et seigneurie, séant à Rebergues et à Alquines, consistant entre autres dans le douzième de la dîme champêtre, au lieu dit de Rebergues. Archives de Licques.

L'ancien bourg d'Alquines, aujourd'hui simple village, était le chef-lieu du 4° des 13 doyennés de l'archidiaconé d'Artois qui comprenait la partie Wallonne de l'ancien diocèse de Térouanne. Voici quelles étaient les paroisses comprises dans ce doyenné: Alquines, Coulomby, Audrehem, Selle, Journy, Bouvelinghem, Seninghem, Quelmes, Acquin, Boningues-les-Ardres, Ruminghem, Bayenghem-lez-Eperlecques, Recque et Polincove, Licques et Hocquinghem, Alembon, Guémy, Surques, Nordausque et Tournehem. Lors de l'érection du diocèse de Boulogne, ce doyenné fut divisé, et Tournehem devint le chef-lieu d'un doyenné particulier.

Le doyenné d'Alquines se composa alors ainsi qu'il suit:

Alquines et Le Loquin, Colembert et Nabringhem, Bournonville et Hennevent, Manneville, St-Martin et Vieux-Moutier, Selle et Brunembert, Quesque et Lottenghem, Longueville, Surques et Esqueulles, Bainghem-le-Comie, Hocquinghem et Herbinghem, Licques, Journy et Rebergues, Bouvelinghem et Westbecourt, Acquin, Coulomby et Haffreingues, Seninghem et Bayenghem.

Les dépendances de ce village sont; Le Fromentel, Neuville, le Buisson, le Warlet, la Huute-Planque, les Bulescamps.

BAYENGHEM-LES-SENINGHEM.

On trouve ce nom écrit Bavingahem en 850.

Cette commune appartenait comme secours à la cure de Seninghem, du diocèse de Saint-Omer : elle fut après le Concordat érigée en succursale et on lui donna Affringues pour annexe. On pense que l'église est du XIV° siècle ; elle a perdu le peu de terre qu'elle possédait avant 1790. Depuis son érection en succursale elle a reçu de Jacques Loisel et Louise Bailleul deux donations en bien fonds à charge de services religieux.

Un autel de Saint-Eloi est un but de pelerinage le jour de la fête de ce saint (1er décembre). On y vient en assez grand nombre des communes environnantes.

Une fontaine dite de Saint-Martin qui verse ses eaux abondantes dans la rivière d'Aa, était visitée autrefois aux processions des Rogations, mais le chemin qui y conduisait n'existant plus cet usage a cesse.

Janvier 1596. — Ce village fut brûlé par les troupes françaises qui dès l'année précédente avaient causé de grands ravages dans divers villages des environs. Hist manuscrite de Saint Omer, t. II, folio 103.

Le château seigneurial de Bayenghem était le siège d'une chapellenie : Capellania Castri de Bayenghem (Pouillé de Térouanne).

Les dépendances sont : La Motte, le Val du Bois, châteaux.

BLÉQUIN.

Bléquin s'est d'abord appelé *Blekingahem*, puis *Belkinium* au XII° siècle, *Blekin* et *Blequin* au XIII°.

Bléquin, aux temps du diocèse de Térouanne, était compris dans le doyenné d'Hellefaut. Plus tard il devint lui-même un chef-lieu de doyenné, lors du diocèse de Boulogne.

Voici la composition de ce doyenné: Bléquin et Lédinghen, Nielles-lez-Bléquin et Vaudringhen, Lumbres et Secques, Quelmes, Esquerdes et Læulinghen, Wavrans et Eulme, Wismes et Saint-Pierre, Remilly, Wirquin et Ouve, Westecque, Quiestelle, Roquetoire, Rebecque, Herbelles, Upen d'amont et Upen d'aval, Dohem et Cléty, Delettes et Nielles-lez-Terouanne, Coyecques, Radinghen.

BOISDINGHEM.

En 850, on trouve le nom écrit Botingahem; en 1139 c'est Bodinghem; on en fait ensuite Boudinghem, puis Bodinghem. Puis le Bo, pris sans doute pour le synonyme patois de Bois, est francisé en Bois, d'où Boisdinghem, qui ne ressemble guère à la primitive dénomination et en change absolument le sens. Ce village (que l'on a aussi appelé Baudricq), nous fournit quelques notes qui ont de l'intérêt.

- 1183. Charte en parchemin par laquelle Ide, comtesse de Boulogne donne à l'abbé et aux religieux de Licques, l'église de Bodrick, maintenant Boisdinghem qui était revenue en son fief et qu'Eustache le Chien tenait d'Eustache de Cauquelle.
- 1185. Confirmation de ladite dîme de Boderye par Didier, évêque de Térouanne.
- 1185. L'église de Boisdinghem (autrefois Baudricq) fut donnée à l'abbaye de Licques par Eustache le Chien, chevalier, qui la tenait en fief d'Eustache de Coquelle, quam ecclesiam in feodum ab Eustachio de Coquelle tenebat. La donation a été confirmée par Didier, év. des Morins en 1185, en présence dudit Eustache de Coquelle.
- La cure ne jouit que d'un tiers de la dîme à Boisdinghem et ce tiers appartient à l'abbaye de Licques. Le chapitre de Saint-Omer a les deux autres tiers et donne, dit-on, un supplément au curé.
- 1223. Adam, évêque de Térouanne, confirma par une charte, ce tiers de dîme. Mémoire rédigé en 1784.

Gilles de Boisdinghem fut le premier mayeur de la ville de Saint Omer en 1221, c'est du moins le plus ancien qu'on ait pu reconnaître; selon les registres de cette ville, il laissa deux enfants, savoir : Gillon et Jean de Boisdinghem.

En 1297, Jean fut avoué ou tuteur des deux enfants de Gillon,

son frère; dont est venu Etienne, chevalier, seigneur de Boisdinghem après la mort duquel Jean, chevalier, seigneur de Boisdinghem, releva les fiefs tenus du château de Saint-Omer en 1420. Ce Jean épousa N. Boulart on Bollart qui lui donna six enfants, savoir : Jean, Hanon, Lypin, Thomas, Clet et Pierre, lesquels ont continué la postérité.

1234. — Charte de Pierre, évêque de Thérouanne, par laquelle il conste que la dame de Morcamp confie à l'abbaye de Licques l'administration de l'hôpital qu'elle a fait construire à Boisdinghem pour les pauvres de Morcamp, d'Alembon et de Licques : instituant l'abbé de Licques, procureur et proviseur dudit hôpital. Archives de Licques.

Cet hôpital existait encore en 1665.

Lettre du 16 janvier 1783 d'un minime d'Abbeville suivant laquelle son couvent aurait acquis cet hôpital d'un seigneur de Licques par contrat du 7 août 1698 devant notaire à Abbeville. (Voir aux notes sur Licques, XIII° siècle.)

1738. — 20 décembre. Arrêt par défaut rendu en la Cour de Parlement au profit des prieur et religieux de Licques contre Antoine-Louis d'Auvergne, écuyer, vicomte de Boisdinghem. · Archives.

BOUVELINGHEM.

Le nom a peu changé depuis l'origine. Il n'y a guère de diminution que dans la suppression de l'a qui a certainement suivi primitivement le g, comme on l'a expliqué ailleurs de tous les noms saxons qui se terminent en ingahem (1).

⁽¹⁾ Voir le tome III° de l'arrondissement de Béthune, dissertation sur les noms saxons.

Bouvelinghem était au nombre des douze pairies du comté de Guînes.

On trouve sur ce village les renseignements qui suivent :

1218. — Charte en parchemin de Manassès de Guînes, chevalier, par laquelle il donne à l'église de la B. V. M. de Licques, en pure et perpétuelle aumône tout son bois contenant 29 mesures qui est entre le bois d'Habert de Bouvelinghem et le bois de Raoul de Conchy que ladite église possédait dès lors. Laquelle charte est scellée sur lacs de fil de soie et d'or d'un scel en cire empreint d'un côté d'un cheval monté d'un homme ayant au bras un écu aux armes de Bourbourg et au revers un écu aux mêmes armes. Archives de Licques.

C'est un village du doyenné d'Alquines, gouvernement d'Ardres, recette de Boulogne. La cure est à la collation de l'évêque et a Bécours pour secours. C'est une ancienne baronie érigée en marquisat en 1671, en faveur de M. de Calonne, marquis de Courtebourne, originaire de Calais et dont les ancêtres se sont distingués dans le siège qu'elle a soutenue contre les Anglais et les Espagnols. (Le Père Ignace. Recueils, t. IV, folio 189.)

Bouvelinghem est un village situé à troislieues un quinzième sud-sud-est d'Ardres et à quatre lieues un quart sud-est de Guînes, dans une vallée assez boisée. Il n'est remarquable que pour avoir été la première des douze pairies de l'ancien comté de Guînes et avoir eu un château fort, monument de la féodalité, qui fut dans la suite converti en maison d'agrément, habitée en dernier lieu par le marquis de Courtebourne et enfin démolie pendant la Révolution après avoir été vendue comme domaine national.

Bouvelinghem fit partie du canton de Seninghem, depuis 1790 jusqu'en 1801, qu'il fut réuni à celui de Lumbres.

L'exploration des forèts et la vente des bois sont les principales ressources des habitants. Collet, p. 230.

CLÉTY.

Cléty s'appelait Kilciacum en 857, Kiltiacum cent ans plus tard, puis Kiltaca en 1016, puis Keltu en 1139, Cléti d'Amont en 1292, Cléty en 1364.

Cléty était annexe de Dohem. Kilciacum avait été compris, avec ses dépendances, dans la donation de Gontbert à Saint-Bertin en 827.

Ce domaine appartenait en 1773 au comte de Sainte-Aldegonde.

On trouve un Jean de Cléty chantre de la collégiale de Saint-Omer, le 22 septembre 1365.

COULOMBY.

Ce nom est écrit Columbi en 1281. On l'appelait Vallis Columbarum en 1239. Le pouillé du diocèse de Térouanne l'écrit Colomby.

La terre de Coulomby relevait du château de Seninghem. La paroisse, avec Affringues pour annexe, a toujours fait partie du doyenné d'Alquines.

En 1285, le sire Gilles de Coulombi fut arbitre d'un litige suscité à l'église de Bourbourg.

Les Français attaquèrent vainement le château-fort en 1595.

Coulomby était du ressort du bailliage de Saint-Omer, et la paroisse était, comme on vient de le voir, du diocèse de Boulogne.

DELETTES

Ce village se nomme *Delethes* en 1200, *Delettes* en 1374. On l'a aussi appelé *Adelettes* et *Dalettes* au XVI° siècle et plus tard.

On lui donne pour dépendances: Westrehem, Upen d'amont, Upen d'aval, Radometz.

Nous parlerons plus loin des deux Upen.

Donnons ici, à titre de spécimen de l'état assez général de nos églises de village avant la Révolution, les détails qui concernent Delettes et que l'on pourrait souvent répéter.

Le patron de l'église de Delettes est saint Maxime; elle existait avant la Révolution à titre de succursale.

Ses revenus annuels étaient de mille soixante treize livres monnoie tournois. Elle fut autrefois dotée par plusieurs bienfaiteurs dont voici la liste. 1º Etienne Pingrenon lui a légué deux tiers de mesure. 2º Marc Delecroix trois quartiers. 3º Margueritte Delcroix, un quartier de jardin. 4º Jacline Petit, deux mesures demi. 5º Margueritte Delbreune, une mesure trois tiers. 6° François Delbreune, idem. 7° Pierre Normand, une mesure demi. 8º Pierre Derain, une demie mesure. 9º Charles Pingrenon, et Marie de Bomy, sa femme, quatre mesures. 10° Michel Debarre, cinq mesures. 11º Catherine Brunet, deux mesures un quartier. 12º Jean Brechon, une mesure un quartier. 13° Hubert Chrestien, curé de Delette, trois quartiers.14° Nicolas Halutte, une mesure un quart. 15° Antoinette Blo, une mesure trois quarts. 16° Michel Delbarre, cinq mesures. L'Eglise avait soixante-six mesures environ de terre d'après une ancien registre de la fabrique. Mais une partie des donateurs sont inconnus.

DOHEM

Dohem est l'équivalent vocal de Dalhem, ancienne orthographe, 1016, 1089, 1139. Al se prononçait aul, d'où ol, d'où Dohem, pour Daulhem.

La paroisse de Dohem dépendait originairement du doyenné d'Hellefaut. Elle passa, avec Cléty, son annexe, dans le doyenné de Bléquin, lors de l'érection de l'évêché de Boulogne, en 1566.

La notoriété de Dohem date du siècle actuel, qui a vu s'établir et se développer dans ce village un collège d'une certaine importance, qui a fait place à l'Ecole normale. Nous trouvons, dans une lettre de M. Joyez, fondateur de la Société de Saint-Bertin, l'historique fort court mais très-précis, de ce collége. Nous insérons ici cette lettre, que le vénérable M. Joyez adressait, le 18 mai 1839, à M. Parenty, en réponse au questionnaire posé par l'évêque d'Arras, Ch. de la Tour d'Auvergne, qui gouvernait alors le Diocèse.

- « Je ne sais pas s'il y a quelque chose de bien digne de trouver place dans les monuments historiques dans notre histoire de Petit-Séminaire.
- « Vers 1801, M. Braure, l'un des ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Boulogne les plus distingués par leur science, leurs vertus et leur zèle, frappé de la pénurie des élèves pour le sacerdoce, qui était effrayante, à la suite de nos troubles politiques et civils, ouvrit un pensionnat dans l'ancien presbytère de la paroisse de Dohem, et dans la maison d'un particulier, qui furent bientôt remplis d'aspirants.
- « Le triste aspect de ces petits bâtiments couverts de chaume, où l'on ne pouvait loger les élèves que dans des greniers de campagne, ne rebuta personne, tant la confiance qu'inspiraient les fondateurs était grande.

- « En 1801, M. Paternelle, curé à Amettes (1), aussi distingué que M. Braure par son rare mérite, consacra son presbytère à la même œuvre. Ces deux maisons prospérèrent au-delà de toute espérance. Elles devinrent insuffisantes, tant le besoin de l'Eglise et de l'éducation chrétienne était généralement senti.
- « Après le rétablissement de l'Eglise de France, en vertu du Concordat de 1801, Mgr l'Evêque d'Arras, ravi de trouver ces précieuses ressources dans son diocèse, pour commencer à réparer les ruines du sanctuaire, en forma des petits Séminaires, qu'il combla de ses faveurs, autant que les difficultés du temps le permettaient.
- « La prospérité de ces établissements excita bientôt la jalousie de l'Université, que le Dominateur de la France avait créée en 1808. Un décret de Moscou 1812, les supprima et les força de s'établir dans les villes. Le zèle de nos vénérables prêtres ne fut pas ébranlé de ce coup. Ayant obtenu, après bien des démarches, de s'établir à Saint-Omer, et favorisés par les ressources de la Providence, ils parvinrent à fonder une maison où se fit la fusion des deux pensionnats de Dohem et d'Amettes. Le Gouvernement le reconnut comme Petit-Séminaire.
- « Toujours favorisé par la grande considération de ses fondateurs et par la protection spéciale de Monseigneur, il eut tous les succès qu'on pouvait désirer. La révolution de 1830 n'y changea rien. Cependant, en 1834, cette maison étant la propriété d'un particulier, ne put être considéré comme établissement public, sans avoir à rendre ses comptes, et alors il perdit son titre de Petit-Séminaire, rentra, comme pensionnat, sous le régime universitaire, et prit le titre de pensionnat Saint-Bertin (2).
- « Cette nouvelle dénomination ne diminua pas sa réputation et sa prospérité.
 - « C'est alors que les Directeurs et l'ancien Supérieur conçu-

⁽¹⁾ Ces deux ecclésiastiques jouissaient de toute la confiance de M. Asseline, qui les avait faits ses vicaires généraux, sous le titre de Préfets de mission, pendant la persécution.

⁽²⁾ A cause du voisinage des ruines de l'ancienne abbaye de ce nom.

rent et exécutèrent le projet de lui adjoindre une seconde màison, le pensionnat de Dohem, qui avait continué de subsister et de rendre des services à l'Eglise et à la Société. Il se trouvait entre les mains du cure même de la paroisse, M. Lengfèt. Ne pouvant remplir les deux fonctions de Pasteur et de Directeur, il se détermina à céder sa maison aux Directeurs du Pensionnat de Saint Bertin, qui en prirent possession au mois d'août 1834.

« Vous connaissez le reste. Nous y avons trouvé un bâtiment assez important : nous avons ajouté et embelli. La Providence continue de le bénir. Enfin, vous connaissez la situation si vous devez en parler. Comme ce sont des évènements présents, ils n'appartiennent pas encore à l'histoire. »

ELNES

En 1365, on l'appelait *Enle*. On l'a aussi nommé *Henne* et très anciennement *Enela*, 668.

Du long la rivière parmy Ouve, Wirquin, Rumilly, Assinguehem, Wavrans, Eules, Lumbres..... Sur le quelle rivière estoit pareillement assize le dicte seigneurie d'Eule qui estoit tenue en parrie de la dicte conté de Fauquemberghe..... 1447, Cart. Saint Omer, p. 108, cité par M. Courtois.

Elnes était l'annexe de Wavrans, citée comme telle dans le Pouillé de Boulogne.

Dépendances : Ponchinte, la Roussie.

ESCIEUILLES

En 1084, ce village se nomme Scules; plus tard on dit Esquelles, Escueles, puis Escœulles, Esquieulles, Ecueil, et même Escoueüille. La prononciation actuelle est identique à notre mot écueil.

Le village d'Escœuilles, dit M. Courtois, compris dans le bailliage de Saint-Omer, était au spirituel, l'annexe de la paroisse de Surques. Quelques uns des fiefs de son territoire étaient dans la mouvance du château de Tournehem et dans le ressort judiciaire de cette châtellenie.

Notre-Dame d'Escœueilles, dit M. Harbaville, était jadis l'objet d'une dévotion particulière. On l'invoquait pour la guérison des aliénés.

ESQUERDES

On trouve le nom d'Esquerdes écrit Skerda dans le VII° siècle, Squerda, dans le X°. Dès le XII°, on lisait Esquerdes.

La seigneurie d'Esquerdes relevait du château de Saint-Omer, sous le ressort du baillage de Saint-Omer. Ce village était primitivement, ainsi que sa chapellenie, du doyenné d'Arques. A partir de 1566, érection de Boulogne en évêché, il appartenait au doyenné de Bléquin.

De 1791 à 1801, il fut chef-lieu d'un des cantons du district de Saint-Omer, puis de l'arrondissement. Ce canton comprenait 14 communes : Esquerdes, Lumbres, Quelmes, Leulinghem, Setques, Wisques, Hallines, Wizernes, Helfaut, Tilques, Heuringhem, Inghem, Pihen et Remilly-Wirquin.

SAINT-OMER III.

Le célèbre Philippe de Crévecœur, maréchal de France et sénéchal du Boulonnais sous Louis XI, était seigneur d'Esquerdes. Il joua un grand rôle dans les affaires de la Province en trahissant les intérêts de la duchesse Marie, après la mort de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

Dans le siècle suivant, cette terre passa par alliance dans la maison de Fiennes.

Laurent d'Esquerdes était échevin de Saint-Omer en 1319. Jacques d'Esquerdes était secrétaire du chapitre de Saint-Omer en 1353.

Esquerdes avait sa coutume locale en 1507. Elle fut chef-lieu de canton en 1795. Le gouvernement a établi depuis longtemps à Esquerdes une poudrerie importante.

HALLINES

Hallines se nommait Halines en 1139, Hainlines en 1240, Hallines en 1416.

Hallines était doyenné d'Arques au temps du diocèse de Thé rouanne; lors du diocèse de St-Omer il appartient au doyenné d'Hellefaut.

Alode, seigneur d'Hallines, établit un curé dans l'église de ce lieu, en 1280, à la sollicitation de Henri de Mure, Evêque de Thérouanne. Avant cette époque Hallines était annexé à Wizernes.

Pierre d'Halines était mayeur de St-Omer en 1318.

Guillebert de Hallines l'était en 1321.

HAUT-LOQUIN

En 1213 ce village se nomme Lockin.

On dit Haut-Loquin pour distinguer ce lieu de Bas-Loquin, hameau d'Audrehem. Communément on dit *Loquin*, comme on le disait toujours autrefois. Ce village a toujours été l'annexe d'Alquines. Il faisait partie du bailliage de St-Omer.

La dîme des religieux de Lisques en a lieu et reprise dans une charte d'Adam, Evêque de Térouanne de l'an 1223. Archives de Licques.

LEDINGHEM

Ledinghem est écrit Ledinghem villa en 948. C'est le nom très exact, avec la redondance latine villa, qui exprime l'idée déjà exprimée par hem. En 1240 on écrit Ledingheham, transposition des voyelles a et e. En 1698 on lit Eldinghem, curieux spécimen de la prononciation de ce pays: el pour le. Ces noms de lieux sont de vraies médailles qui indiquent souvent les habitudes de diverses époques. Même à ce point de vue spécial l'étude en est intéressante. La terre de Ledinghem relevait du château de Seninghem, elle était dans le ressort du Bailliage de St-Omer, Ledinghem a toujours été annexe de Bléquin.

Les dépendances sont: Maisnil-Boutry, Beaumont, Galopin, Neufmanoir, La Bouchoy, le Moulin de Breucq, ou Le Breu.

La seigneurie était tenue en fief du Comte d'Artois en 1239.

LEULINGMEM

Leulinghem est écrit Lolingahem, d'après M. Courtois, en 850 (cart. sith.) d'après M. Harbaville c'est Lulinga. Les indications topographiques subséquentes semblent donner raison à M. Courtois: Le parroche de Luninghem, le ville de Luninghehem, 1329; En le parroche de Loninghem, bosten à l'est de le Hougherie, par d'aval, 1317; Lulinghem, 1180; Leulinghem-les-Quelmes, 1433; Leulinghem-les-Etrehem, Bignon, Maillart.

Leulinghem était l'annexe d'Esquerdes, Baillage de St-Omer. Les dépendances sont : Estrehem, Arquingoul, In Houguerie. Le domaine d'Arquingoul était une des douze Pairies de Guines en 987.

LUMBRES

Lumbres est l'ancienne Laurentia située sur la voie militaire du Septemvium à Sithiu. Lumbres est ensuite nommé Lumeres: Laurentia seu Lumbras, XV° siècle, Pouillé de Terouanne; Laurentia, modo Lumeres ad Agniona, Malbrancq de Morinis, t. 1, index; Lumeres, 1184, chron. d'Andres; Hugo de Lumeres, 1191; Parrochia de Lumbres, 1240, cart. s. omn. anniv. p. 110; Es villes de Setque et de Lumeres, ibid.; la paroisse de Lumres, 1286; Lumbres, 1407, grand cartulaire de Saint-Bertin; Lumbres, 1447, cart. s. omn. anniv., p. 108, etc. Evidemment le b s'est introduit par la prononciation, attiré par la lettre m: Lumres a fait naturellement Lumbres. C'est un fait grammatical très-fréquent. Lumbres, du baillage de Saint-Omer, faisait partie du doyenné d'Helfaut sous le diocèse de Térouanne, et du doyenné de Blé-

quin sous le diocèse de Boulogne. Il relevait immédiatement du château de Seninghem.

L'église ancienne de Lumbres était assez remarquable, paraitil; mais elle était dans un état complet de délabrement et ne pouvait plus suffire aux besoins du culte et aux devoirs des fidèles. M. Gérard, encore aujourd'hui doyen de Lumbres, en entreprit la reconstruction, et il réussit, grâce à l'appui de riches familles et au dévouement édifiant de toute la population. Cette église nouvelle, l'une des œuvres de notre grand architecte Grigny, est fort remarquable. Elle a trois nefs, sous un toit unique, des voûtes d'égale élévation, le tout de style du XIII° siècle. La longueur est de 32 mètres, la largeur de 14 mètres, et les voûtes sont également élevées de 14 mètres au-dessus du sol. La tour carrée a 22 mètres de haut, et elle est surmontée d'une flèche à huit côtés, de 18 mètres d'élévation, qui émerge du milieu de quatre clochetons du goût le plus pur. L'ensemble est charmant.

Le mobilier est en harmonie avec l'architecture: autels, bancs de communion, stalles, chaire, tout s'accorde, tout est de bon goût. L'église a été consacrée par Mgr Parisis en 1863. Le même évêque avait posé la première pierre en 1854 et bénit d'abord l'église en 1859. On voit que l'œuvre a été sagement conçue et vivement exécutée.

Le canton de Lumbres ayant un très-grand nombre de communes, depuis longtemps déjà l'évêché d'Arras l'a divisé en deux doyennés. L'un de ces doyennés est Dohem, l'autre est Lumbres. Les divisions administrative et religieuse ne se correspondent pas d'une manière complète. Lumbres a sous sa dépendance les paroisses suivantes: Bayenghem avec Affringues, Boisdinghem, Beuvelinghem avec Westbécourt, Bléquin avec Ledinghem, Coulomby, Escœuilles, Nielles-lez-Bléquin, Quelmes avec Leulinghem, Quercamps, Seninghem, Surques, Vaudringhem, Zudausque avec Cormette. L'autre moitié du canton de Lumbres appartient au doyenné de Dohem.

NIELLES-LES-BLEQUIN

Le nom de ce village était Nieles en 1240, on disait aussi Niles. Dans le Pouillé de Térouanne on dit : Nielles in Bolonesio. En 1458, on trouve la désignation : La ville, mairie et eschevinage et vicomté de Nielles-les-Boullenois. Le Pouillé de Boulogne dit : Nielles-les-Bléquin. Ce village, du ressort du bailliage de Saint Omer, fit d'abord partie du doyenné d'Hellefaut, puis de celui de Bléquin, dans l'ordre de choses qui exista avant la Révolution.

Les Français s'emparèrent de Nielles au mois de mai 1595.

Le clocher est une construction qui paraît être du XVI° ou XVII° siècle, assez lourde. La tour est surmontée d'une flèche hexagone en pierres blanches calcaires comme tout le reste de l'édifice; cette flèche porte aux angles des crosses dont plusieurs sont frustes ou détachées. Elles représentent des figures bigarrées.

La nef et les autels latéraux placés dans deux chapelles qui forment un bras de croix irrégulier, n'a rien de remarquable par son architecture; elle a pour voûte un plancher horizontal.

Le chœur est du style de transition. Sa voûte se compose de deux croisillons, travées séparées spar un arc d'oubleau à plein cintre. Les nervures qui forment deux croisillons sont ornées de tores assez prononcées. Cette voûte est soutenue par des colonnettes engagées qu'on a mutilées pour établir un lambris fort prosaique, il en reste des chapiteaux qui sont histories, mais couverts de couches de badigeon tellement épaisses, qu'on ne peut plus analyser les sculptures. (Note de M. Parenty),

OUVE-WIRQUIN.

En 1348, on trouve ce village désigné sous le nom de Ouue, en 1352 sous la forme Owe; en 1559 on l'écrit Ouve, et plus tard Houve.

Ouve-Wirquin a toujours formé avec Remilly une seule paroisse, dont le chef-lieu est Remilly. Ouve n'est donc qu'une annexe.

PIHEM.

En 1139, ce village s'écrit *Pithen*; en 1423 on le trouve écrit comme aujourd'hui. Au VII^e siècle on l'écrivait *Pithem*.

Avant la Révolution, Pihem était du ressort du bailliage de Saint-Omer, et paroisse du diocèse de Boulogne.

QUELMES.

Dans les siècles reculés Quelmes s'écrivait Kelmias, Kelmis, Kelmas, puis Kelmes.

On trouve les premières dénominations du VI^{\bullet} siècle au XI^{\bullet} .

Ce domaine fut cédé à Erkembold, évêque de Térouanne en 722. On le voit pourtant figurer, dit M. Harbaville, dans le relevé des possessions de l'abbaye de Saint-Bertin en 858, ainsi que le hameau de *Noircarme*.

Norcarmes ou Norquermes est une terre érigée en baronie en faveur de Maximilien de Sainte-Aldegonde par les archiducs Albert et Isabelle, princes souverains des Pays-Bas. Cette terre est dans le bailliage de Saint-Omer, à deux lieues de cette ville séant au nord de la paroisse de Quelmes. C'est pourquoi je pense qu'on prononce Norquelmes ou Norkelmes comme on écrivait anciennement. Elle a donné son nom à une ancienne famille dont une fille héritière, dame de ce lieu, la porta en dot de mariage à un seigneur de la famille de Sainte-Aldegonde dont la branche aînée de ses descendants a pris le titre et les armes. (Deneuville, t. III. folio 299.)

QUERCAMPS.

En 1207 on écrivait le nom de ce village Kercamp, puis on le trouve écrit Quiercamp, Quiescamp, Kerscamp, Querscamp et, en dernier lieu, Quercamp.

Avant la Révolution, ce village n'avait pas d'église et dépendait de Mentque.

Il fut érigé en commune après 89, ses habitants se sont construit une église, qui fut annexée d'abord à celle de Bouvelinghem et aujourd'hui est une église paroissiale.

Anselme de Crézekes donna, en 1204 à l'abbaye de Saint-Augustin de Térouanne quatorze mesures de terre sur Quercamp. Ce domaine relevait du comte d'Artois en 1239, ainsi que le hameau de la Wattines, alors nommé Wattenes et Wartenes, qui avait titre de sénéchaussée.

REMILLY-WIRQUIN.

Dès le VII^o siècle, ce lieu est connu sous le nom de Rumiliacum et Rumliacum.

Au reste, la finale y d'aujourd'hui indique la terminaison première en iac, dont iacum est simplement un arrangement latin, ac étant évidemment gaulois. Dans le pouillé de Térouanne on lit Rumilly, et Remilly dans celui de Boulogne: Remilly et Wilquin et Houve.

Ce village était du bailliage de Saint-Omer. La paroisse fut d'abord du doyenné d'Hellefaut, puis de celui de Bléquin.

Un noble, du nom d'Eodbert, dit M. Harbaville, vendit ce beau village à Rigobert, abbé de Saint-Bertin. L'abbaye y établit un prieuré qui, au XIV° siècle, était soumis à la règle de Cluny. L'acte dont il est ici question se trouve dans le grand cartulaire de Saint-Bertin.

Le Rumiliacum qui s'y voit mentionné est attribué par M. Guérard à Rombly, mais nous pensons, avec M. Harbaville comme avec M. de Laplane (abbés de Saint-Bertin, tome I°), qu'il s'agit ici de Remilly.

SENINGHEM.

Voici un vieux village à nom saxon, qui s'appela d'abord Seningahem, forme complète et primitive, Sinningahem, puis Sinninguehem, commencement d'altération, Sinninghem, Senighem, Seninghem. On a même altéré ce nom dans le XIII^o siècle en écrivant Selingueham et Sellingueham.

Avant la Révolution Seninghem faisait partie du doyenné d'Alquines.

Ce domaine fut compris dans la donation de Gontbert à Saint-Bertin en 827.

Seninghem résista, en 1320, aux bourgeois de Saint-Omer, qui finirent par marcher en armes contre ce village et y exercèrent le droit d'arsin. En 1595, les Français s'emparèrent du château. Ce bourg avait titre de comté: il s'y tenait, le jour de Saint-Denis, un marché considérable.

La terre de Seninghem appartenait à Philippe de Croï en 1475, et, en 1789, au comte de la Tour Saint-Quentin.

Le hameau de Waterdale était, en 1240, une sénéchaussée relevant du comte d'Artois.

SETQUES.

Dans le VIº siècle on appelait ce village Sethiacum, latinisation de Sethiac.

Au VIII siècle nous trouvous Sethiaco super fluvium Agniona (sur l'Aa).

Au IX° on disait Sethliaco; au XIV° siècle Setheka et Seteque. Enfin, au XV° siècle, on disait déjà Setque, en 1449.

Ce village était du bailliage de Saint-Omer.

Sethiaco et ses dépendances, dit M. Harbaville, furent cédés en 722 à Erkembod, évêque de l'Térouanne, par Rigobert, abbé de St-Bertin.

SURQUES.

Surches était le nom de ce lieu en 1084. On l'appelait aussi

Surlces et Surlcas (Surkes et Surkas), et plus tard Surdches, Surkes, et en dernier lieu (XIIIe siècle) Surques.

Ce village, dit M. Courtois, avait Escœuilles pour annexe et faisait partie du doyenné d'Alquines. C'était un fief du comté de Guînes, et l'une des 19 paroisses du gouvernement d'Ardres.

Hugues de Surches fut témoin de la donation faite par Baudoin de Guînes à l'abbaye d'Andres en 1085.

Nous extrayons des archives de Licques les renseignements suivants:

Février 1223. — Charte d'Adam, évêque de Térouanne, confirmative de la donation d'un lot de terres située à Surques donné aux religieux de Licques. Archives de Licques.

Février 1247. — Charte latine en parchemin d'Enguerrand Goel de Surques, chevalier, par laquelle il confirme le don que Matthieu Gargate, son homme, a fait à l'abbaye de Licques de deux bustiaux de froment et les droits de justice de la terre. Ibidem.

Octobre 1265. - Charte d'Enguerrand, official de Térouanne, portant confirmation du don fait à l'abbaye de Licques par Enguerrand Goheams, chevalier, seigneur de Surques de toute la dîme qu'il avait ès paroisses de Rebergues et Surques.

Septembre 1285. — Charte en parchemin par laquelle Enguerrand dit Ghoians, seigneur de Surques donne à l'abbaye de Licques du consentement de Clémence, sa femme, d'Enguerran leur fils aîné, et d'Arnoul, comte de Guînes, son seigneur, toute la dîme qu'il avait ès-paroisses de Roberghes et de Surques, à charge de son anniversaire et de celui de sa femme après leur décès et d'une messe du Saint-Esprit à célébrer tous les ans pendant leur vie : à tout quoi l'abbé et couvent se sont obligés. (Archives de Licques.)

Ce qui suit concerne encore le même village et est extrait de Collet.

Village situé à trois lieues un quinzième sud-sud-ouest d'Ardres, et à trois lieues quatre quinzièmes sud-sud-est de Guînes, dans une vallée très boisée et un peu aquatique. Il y avait une baronie et une pairie de la dépendance de l'ancien comté de

Guînes; la baronie était au lieu nommé Val-en-Surques, et la pairie auprès de l'église. On y remarquait un château-fort entouré d'eau, monument de la féodalité, dont il reste encore trois tours, qui servait, avec l'église également fortifiée, de refuge aux habitants en temps de guerre.

En 1645, le 3 mars, le duc d'Orléans, commandant l'armée de Flandre, a établi son quartier général en ce village.

De 1650 à 1653, le territoire de Surques n'a pu être cultivé ayant toujours été occupé par différentes armées, entre autres par celles des maréchaux d'Aumont, de Gassion, de Turenne et du comte d'Harcourt.

Surques a éprouvé de semblables désastres lors du siège d'Aire par Marlborough en 1710.

Ce village fit partie du canton de Seninghen depuis 1790 jusqu'en 1801 qu'il fut réuni à celui de Lumbres. (Collet, p. 245.)

VAUDRINGHEM

Ce village a pour véritable nom primitif, d'origine saxonne : Vualdringhem. C'est un des noms qu'il est le plus facile de décomposer : Walder inga hem, habitation des enfants de Walder.

Plus tard on a défiguré, comme partout, le nom primitif, et on a dit : Waldringhem, Watringhem, Waudringhem, Vuaudringhem, Vaudringhem.

Ce village, dont la seigneurie relevait de Seninghem, faisait partie du bailliage de Saint-Omer.

L'église était annexée à la cure de Nielles-les-Bléquin, sous l'ancien diocèse de Boulogne; elle en fut détachée en 1820, et obtint en même temps le titre de succursale. Les habitants supportèrent à cette même époque les frais de la reconstruction du chœur de l'église, qui n'a qu'une nef de 65 pieds de long et 30 de large. Le clocher a 60 pieds environ de hauteur.

Jean de Vaudringhem, chevalier seigneur dudit lieu et de Nielles, Bailly de Saint-Omer en 1308, selon les registres de la ville. Il descendait de ce fameux Eustache de Vaudringhem, fils d'Arnoud qui florissait en 1214. (Deneuville, tit. 14, f° 278).

1261. — Les religieux de Saint-André au-Bois acquirent d'Enguerrand de Vaudringhem 12 mesures de terre qu'il possédait à Thiembronne. (Chronique manuscrite de Saint-André-au-Bois, par Antoine Boubert, 36° abbé de ce monastère).

WAVRANS

Ce lieu s'appelait dans le X° siècle Wavrantis villa. Dans le Pouillé de Térouanne il est nommé Wavrants et ailleurs Wavrans comme aujourd'hui, dès le XIII° siècle.

Wavrans était dans le bailliage de Saint-Omer et relevait de Fauquembergues. Il fit partie du doyenné d'Hellefaut, puis de celui de Blequin.

C'est à Wavrans que mourut saint Omer, le grand apôtre des Morins. Aussi a-t-on quelquefois appelé ce village Wavrans-Saint-Omer. On désigne encore la maison où le saint Evèque rendit le dernier soupir, et le lit sur lequel il mourut fut longtemps conservé comme une relique pieuse, souvenir bien naturel pour tant de bienfaits.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'année de la mort de saint Omer. Il se trouvait à Wavrans quand il fut atteint d'une fièvre qu'il pressentit devoir en peu de temps le mener au tombeau. Il se fit alors conduire à l'église, où il célébra à l'ordinaire les saints mystères et distribua lui-même aux assistants la communion du corps et du sang du Sauveur. Puis il les bénit tous pour la dernière fois et leur adressa pendant quelque temps des paroles pleines d'onction et de charité. « Mes chers enfants, leur disait-il, vous qui m'avez fait éprouver des douleurs si vives pour vous enfanter à Jésus-Christ, vous voyez le pasteur, indi-

gne de porter ce titre auguste, à qui vous avez été confiés, sur le point d'entrer dans la voie de ses pères. J'ai eu à gouverner un vaste diocèse; il n'en est aucune partie que je n'aie visitée, il n'est aucun coin du pays des Morins que je n'aie tenté de défricher. Plût à Dieu que mes exhortations eussent été plus efficaces et que les fruits en eassent été plus abondants, que la foi et les vertus que la religion nous prescrit eussent jeté dans ce pays de profondes racines! J'ai au moins la consolation d'avoir consacré plusieurs temples au culte du vrai Dieu, d'en avoir abattu dans des lieux où l'on adorait des idoles, d'avoir élevé plusieurs monastères et de les avoir peuplés de pieux cénobites qui les rendent comme autant de forteresses que toutes les attaques du démon ne pourront renverser. Ce sont les œuvres du Tout-Puissant. Vous qui avez été les témoins de toutes ces bénédictions du Ciel, si vous désirez me marquer votre reconnaissance, tenez une conduite digne de la religion que vous professez, suppléez à ce que je n'ai pu faire. J'ai semé, j'ai planté, que vos bonnes œuvres fassent connaître à la postérité que le Seigneur a béni mes travaux. Que l'esprit qui anime cette Eglise naissante ne se corrompe jamais. Je vous embrasse tous dans le sein de Jésus-Christ. La miséricorde du Seigneur est sans bornes; puisse-t-il m'accorder la grâce de vous voir tous heureux dans l'éternité! » Alors il retourna dans sa maison, se mit sur son lit, et la fièvre s'empara de lui avec plus de violence; mais son visage ne perdait point sa sérénité et sa gravité accoutumée. Peu après il rendit son âme à Dieu dans ce calme qui est l'annonce du bonheur réservé aux amis du Seigneur. On connut le moment de sa mort à l'odeur suave que son corps commença d'exhaler. Saint Bertin et ses religieux vinrent prendre le corps du saint apôtre et le conduisirent en grande pompe à l'église de Sithiu sur la montagne, où ils l'inhumèrent. Un gran l nombre de miracles s'opérèrent à son tombeau et firent connaître que le crédit dont le saint avait joui auprès du Seigneur pendant sa sa vie n'avait fait qu'augmenter après sa mort.

(Légendaire de la Morinie, pp. 269 et 270). VVavrans, dit le P. Ignace, est du diocèse de Boulogne. La cure est à la nomination de l'évêque d'Ypres, et Conteville est son secours. La seigneurie de Conteville appartient à Lejosne de la Ferté à Arras. (Recueils, t. IV, fo 32),

WESTBÉCOURT

Lambert d'Ardres désigne ce lieu sous le nom de Bochout juxta aquinum. Dans le terrier de Tournehem on l'appelle : la terre et seigneurie de Westboucoud, en laquelle il a justice et seigneurie vicomtière, court, bailly et hommes cottiers par lesquels il fait exercer sa dite justice. On l'a appelé plus tard Wesbeaucourt et West-Bécourt.

Ce village, du bailliage de Saint-Omer, était l'annexe de Bouvelinghem, du doyenné d'Alquines. Il est encore aujourd'hui l'annexe de Bouvelinghem.

West-Bécourt rappelle Nort-Bécourt : c'est une désignation en rapport avec la situation. Cela est d'autant plus remarquable que le nom ancien de Norbécourt est Boucout et Bochoud ou Buchout, exactement comme le nom ancien de Westbécourt. On a donc voulu dire tout simplement : Bochout de l'ouest et Bochout du Nord.

WISMES.

Wismes s'est appelé Wima en 1168, Wyma, Wimes et Wismes un peu plus tard.

Wismes, dit M. Courtois, est passé de la régale de Térouanne

dans le bailliage de Saint-Omer, et du doyenné d'Hellefaut dans celui de Bléquin. En patois, ce nom se prononce Wême.

La renommée de Wismes repose toute entière sur St-Maxime. Nous avons donné sur la question historique et liturgique concernant ce saint, un mémoire développé dans le volume de l'Académie d'Arras qui est sous presse. Ici nous ne pouvons que l'analyser. Voici donc les faits exacts, débarrassés des légendes et dires du P Malbrancq.

Le 12 septembre 954, l'évêque de Térouanne, Wicfrid, trouva dans le village de Wismes, où il était mort, les reliques d'un saint apôtre du pays, que la tradition connaissait sous le nom de Saint-Maxime.

Il leva de terre ces ossements vénérés, les plaça dans sa cathédrale, composa en l'honneur du saint une série d'Hymnes et de poésies que nous avons retrouvées dans le Bréviaire de Térouanne de 1507, et que nous publions dans le volume cité plus haut. Cette liturgie très curieuse avait laissé des traces dans l'ancien propre de Boulogne. Elle a complètement disparu dans le Bréviaire de Saint-Omer.

Saint Maxime, honoré à Térouanne, puis à Arras, est-il le grand Saint Maxime de Riez du V° siècle? — On va voir qu'il faut répondre à cette première question: Non.

Saint Maxime, honoré à Arras, est-il le même que S. Maxime honoré à Reggio. — Non.

Quel est donc le Saint Maxime que nous honorons ici, et comment y a-t-il eu erreur sur la personne?

1° Ce n'est pas Saint Maxime de Riez du Ve siècle.

En effet, la légende de Térouanne fait passer son saint Maxime à Luxeuil; or, Luxeuil n'a été fondé que plus tard par Saint Colomban.

On dit que notre Saint Maxime est mort à Wismes; or, le grand Saint Maxime est mort à Riez; on suit l'histoire détaillée de toutes ses reliques; son panégyrique est écrit par Fauste, son successeur.

Nous avons d'autre part, l'histoire de toutes les reliques de notre Saint Maxime, dont les ossements furent pieusement partagés entre les trois églises de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypres. Ce n'est donc pas la même personne évidemment.

2º Le Saint Maxime de Reggio est dans les mêmes conditions. On a aussi ses reliques et son histoire, et l'identité avec le nôtre est impossible.

3º Quel est donc notre saint Maxime?

Nous avons cherché, scruté, pris des renseignements en Provence et en Italie, et voici ce que, d'accord avec les érudits de ces pays-là, intéressés comme nous à savoir la vérité, ce que, dis-je, nous croyons être la vérité.

Il y a eu, au VII° siècle, un second Maxime, qui fut, comme le premier, abbé de Lérins, puis évèque de Riez. Ce saint homme, dans le désir de mieux vaquer aux affaires de son salut, prit la fuite avec deux compagnons. Dans ces conditions nouvelles, la légende de Térouanne a raison de dire que saint Maxime fut reçu d'abord à Luxeuil : car alors Luxeuil existait.

S'ils ont ensuite traversé la Germanie et s'ils sont venus peu à peu par cette route jusques dans la Germanie inférieure, et finalement à Térouanne, c'est que cette route était fort connue au VII° siècle : elle s'appelait la Voie des Saints. Cet itinéraire annonce même quelle était leur intention ultérieure : passer la mer dite fretum gallicum et aller dans la Bretagne, l'Angleterre d'aujourd'hui, l'Île des Saints.

Ils s'arrêtent à Wismes à la suite d'une vision céleste, et ils exercent là leur zèle de missionnaire, au moment même où Saint-Omer faisait les plus grands efforts pour arracher au paganisme le sol des Morins.

Maxime travaille, lui aussi, avec succès, à cette œuvre capitale, et son souvenir reste dans le cœur reconnaissant des populations.

Voilà ce que nous avons établi dans le Mémoire précité. Déjà l'historien Ph. Luto, avec sa sagacité bien connue, avait pressenti cette manière exacte de rétablir les faits.

Wismes eut toujours une assez grande célébrité, due à Saint Maxime, qui y séjourna plus de huit ans et y mourut. Aussi ce village a-t-il une des belles églises de la contrée.

Cette églisea été décrite avec soin et publiée parnotreregretté collègue feu M. le président Quenson, avec belles planches, dans le second volume de la statistique monumentale du Pas-de-Calais. Nous renvoyons nos lecteurs à ce beau travail.

Robert de Montmorency, chevalier, seigneur de Wismes et Liencourt, était fils de Philippe de Montmorency, premier du nom, et de Marie de Hornes, dame de Montmorency en Ostrevent, de Farbus, de Vimy, etc. Il fut pourvu de l'état et office de capitaine et bailly de Saint-Omer au lieu et place de Jacques de Ricourt, baron de Licques par lettres patentes de l'empereur Charles V, données à Arras le 29 novembre 1545.

Robert de Montmorency mourut en 1554 sans laisser d'enfants. Il portait pour armoiries d'or à la croix de gueule cantonné de seize ailerons d'azur. (Deneuville, t. III, folio 287 verso.)

Wismes, dit le P. Ignace, est du bailliage de Saint-Omer, diocèse de Boulogne. L'avocat Mailliard ajoute à cette paroisse les haméaux de Sal-Wik et Cante Merle.

Wismes a titre de baronie, il est du doyenné de Bléquin. La cure est à la nomination du chapitre de la cathédrale. St-Pierre est secours. La seigneurie appartient à Bloquel d'Arras, originaire de Lille. Il en porte le nom. (Recueils, t. IV, folio 84.)

WISQUES.

Au VII. siècle, ce lieu s'appelait Wiciaco. On le trouve écrit Wiske, Wisque, Wiscum; plus tard Wisceka et Wisseke, et enfin Wisque.

Le château de Wisque, flanqué de tourelles, existe encore. Au spirituel, cette commune qui était dans la banlieue de Saint-Omer, est l'annexe d'Hallines.

Une section de ce petit village s'appelle le Bourg.

ZUDAUSQUES.

Zudausques est en relation avec Nordausques, comme Westbécourt.avec Nortbécourt.

Le nom vrai et ancien est *Elciac*, *Elciaco*, *Alcio villa*. Le nom *Ausque* seul se trouve encore au XIV° siècle.

Compris dans le bailliage de Saint-Omer, ce village, au spirituel, était l'annexe de Cormettes, aujourd'hui sa dépendance.

Noircarmes est une autre dépendance de Zudausques. Ce nom qui s'écrivait et s'écrivit longtemps Nortkelmes, Nortquelmes, s'explique par la situation du hameau au nord Quelmes, comme on l'a déjà vu.

L'ABBÉ E. VAN DRIVAL.

ERRATA

| PAGE | ; | | AU LIEU DI | E LISEZ |
|------|------------|------------|--------------------------|---------------------------------|
| 111 | note (3). | | Arrières-Fiel | s: Arrière-Fiefs. |
| 115 | 7º ligné. | | F° 139. | F° 147. |
| 115 | % ligne. | | Averchout. | Averchoud. |
| 125 | 6e ligne. | | Une. | Un. |
| 136 | 21º ligne. | | La Canroic | La Carnoïe |
| 142 | 9º ligne | | Fauquemberg | the Faucquemberghe |
| 151 | dernière | ligne. | 786 | 1786 |
| 155 | 10° ligne | (après la) | Ajouter | Varieté: la croix est cantonnée |
| | • | • | · | aux 1°r et 4° quartiers |
| 155 | 14° ligne | Au lieu | de : DN. | Lisez : DE. |
| 155 | 17° ligne | (après la) | Ajouter | Variété : mêmes types avec |
| | | _ | | DN. au lieu de DE. |
| 155 | 29° ligne | Au lieu | de : Sause XV' siècle | Lisez : Sanse |
| 158 | 19º ligne. | | XV' siècle | XV° et XVI° siècles |
| | | | | • |